

La perspective allemande

Philippe GRECIANO, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

Résumé :

L'Allemagne est la première puissance d'Europe tant par sa population que par ce qu'elle représente dans le domaine économique. Elle occupe, à l'heure actuelle, la quatrième place dans le monde après les Etats-Unis, la Chine et le Japon, devant la Grande-Bretagne et la France. Surtout, elle a un grand rayonnement, non seulement en raison de sa politique d'accueil ces dernières années, mais parce qu'elle contribue de plus en plus activement aux actions en faveur de la sécurité internationale, occasionnant, par là même, un traitement particulier de ses données. En effet, le changement de paradigme auquel on assiste aujourd'hui dans le monde, passant d'un espace aux aspirations pacifistes (depuis la chute du Mur de Berlin) à celui dans lequel prolifèrent toutes sortes de conflits, a changé la donne dans les années 2000. Face à la montée du terrorisme, le pays a dû modifier sa législation pour autoriser la collecte d'informations et faciliter l'échange des données. La réforme introduite en 2006 a suscité de nombreuses critiques et les aménagements apportés en 2016 demeurent insuffisants ou mal compris. Une difficulté persiste : essayer de rendre une législation ancrée sur les droits fondamentaux (*Grundrechte*) compatible avec les nouveaux impératifs du renseignement et de la sécurité. Les attentats de l'été 2016 marqueront un tournant. L'Allemagne veut désormais relèver ce défi et s'engager davantage sur la scène internationale et européenne.